

Occitanie, PACA et Hauts de France : 3 régions en tête dans la distribution du Superéthanol-E85

Paris, le 08 février 2017 – Avec 144 stations, la région Occitanie est la première dans la distribution du Superéthanol-E85, suivie par Provence-Alpes-Côte d’Azur (103 stations) et les Hauts-de-France (98 stations).

Dans un contexte de hausse des prix des carburants et de pics de pollution de plus en plus fréquents en France, pouvoir d’achat kilométrique et conscience environnementale sont au cœur des préoccupations des automobilistes. La demande en Superéthanol-E85 est croissante et le nombre de stations le proposant est en nette augmentation, en particulier dans la région Occitanie.

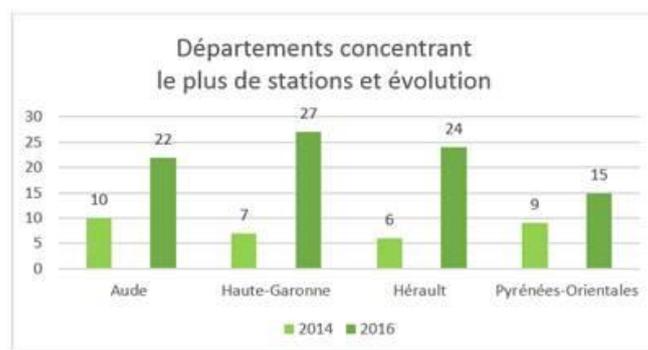
OCCITANIE : N°1 DE LA DISTRIBUTION DE SUPERETHANOL-E85 EN FRANCE

La distribution du Superéthanol-E85 progresse et se diversifie sur le territoire national: en 2016, le réseau s’est enrichi de 3 stations E85 par semaine. Il existe aujourd’hui 871 stations-service permettant aux automobilistes de s’approvisionner en Superéthanol-E85 et ce nombre est en constante augmentation. 16 % d’entre-elles se trouvent en Occitanie faisant de la région la première dans la distribution de Superéthanol-E85.

Entre 2014 et 2016, le nombre de stations Superéthanol-E85 en Occitanie a presque triplé pour atteindre 144 stations.

DES EVOLUTIONS ET UNE REPARTITION HETEROGENE AU SEIN DE LA REGION

Les départements ne sont pas tous égaux face au nombre de stations distribuant le Superéthanol-E85 : les départements de la Haute-Garonne comptent 27 stations, l’Aude 22 stations et l’Hérault 24 stations. Sur la période 2014-2016 ces départements ont vu leur nombre de stations croître de manière fulgurante. Avec respectivement 2 et 3 stations, les départements du Lot et des Hautes-Pyrénées ferment la marche.

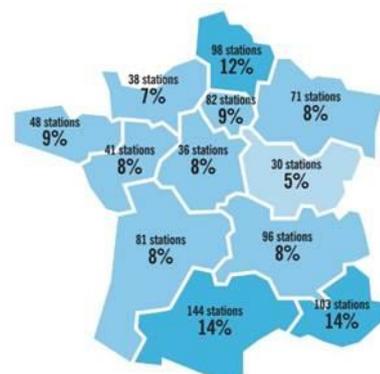


PROVENCE-ALPES-COTE D’AZUR, DEUXIEME REGION DANS LA DISTRIBUTION DU SUPERETHANOL-E85

La distribution du Superéthanol-E85 évolue de manière croissante sur le territoire. La région Provence-Alpes-Côte d’Azur se hisse sur la deuxième marche du podium avec 103 stations distribuant du Superéthanol-E85. Des disparités sont néanmoins ressenties entre les départements quant au nombre de stations distribuant l’E85 : le département des Bouches-du-Rhône est loin devant (41 stations), le Var (22 stations) ou encore le Vaucluse (21 stations) sont parmi les mieux fournis. Avec 1 et 5 stations, les départements des Alpes de Haute Provence et des Hautes-Alpes ferment la marche.

LES HAUTS DE FRANCE SUR LA TROISIEME MARCHÉ DU PODIUM AVEC 98 STATIONS

9 % des stations distribuent le Superéthanol-E85



Dans les Hauts de France, 14 % des stations-services présentes sur le territoire distribuent le Superéthanol-E85 se positionnant ainsi en troisième position avec ses 98 stations. Des disparités sont également ressenties entre les départements quant au nombre de stations distribuant l’E85 : le département du Nord est loin devant (38 stations), suivi par l’Oise (18 stations), le Pas de Calais et la Somme (17 stations). Avec 8 stations, le département de l’Aisne est le moins bien fourni.

Pour rappel

Le Superéthanol-E85 comporte entre 65% et 85 % de bioéthanol, fabriqué en France à partir du sucre des betteraves, de l'amidon des céréales ou de résidus de leur transformation. Il est utilisé dans les véhicules équipés de la technologie Flex-Fuel qui fonctionne avec toutes les essences dans le même réservoir. Vendu en moyenne 0,69 centimes du litre il offre un gain net de plus de 40 centimes par rapport au SP95. Le Superéthanol-E85 a également un profil environnemental avantageux car moins impactant en termes d'émissions nettes de gaz à effet de serre par rapport à l'essence.

Il offre également d'autres avantages tels que

Une carte grise gratuite ou à moitié prix en fonction des départements

Une déductibilité de TVA à 80 % sur l'E85 pour les entreprises

Un abattement de 40 % sur les émissions de CO2 pour le calcul du malus

La publication de l'arrêté définissant l'homologation des boîtiers E85, permettant aux véhicules essence déjà en circulation de rouler au Superéthanol- E85, est prévue pour début avril 2017.



Afin de faciliter la recherche de ces stations par les automobilistes, la collective du Bioéthanol a misé sur le digital avec l'application « Mes stations E85 », avec la nouvelle version l'automobiliste pourra localiser la station mais également connaître le prix appliqué.

Bioéthanol : une filière d'excellence française

En France, le bioéthanol est produit à partir du sucre des betteraves, de l'amidon des céréales ou de résidus de leur transformation.

Plus de 50 000 agriculteurs mobilisés chaque année,

300 000 hectares (1% de la surface agricole utile) concernés qui fournissent à la fois énergie et alimentation

9 000 emplois directs, indirects et induits.

La France : premier producteur européen de bioéthanol avec 12Mhl dont 30% sont exportés dans l'UE.

Les 2 autres carburants phares de la filière bioéthanol : des solutions immédiates, accessibles et durables

Le SP95-E10 : un plus économique et écologique pour les Français

Le SP95-E10, l'essence contenant jusqu'à 10% de bioéthanol, est vendu environ 4 à 5 centimes* moins cher que le SP95 dans une même station et encore davantage par rapport au SP98.

Ainsi, un plein de 50 litres d'essence SP95-E10, permet d'économiser près de 1,50 euros soit environ 70 €** sur l'année. En plus de ses avantages économiques, le SP95-E10 est disponible dans plus de 5500 stations, plus d'une sur deux.

Il est compatible avec 95% des véhicules essence en circulation.

* Source www.prix-carburants.gouv.fr le 24/10/2016/** pour un plein de 50 litres par semaine.

L'ED95 : La nouvelle solution pour les professionnels des transports routiers

Composé de 95 % de bioéthanol et 5% d'additif, ce carburant est principalement destiné aux autobus et autocars, ainsi qu'au transport de marchandises.

Permettant de réduire de plus de 50% les émissions de CO2 par rapport au gazole et de plus de 70 % les émissions de particules en nombre, l'ED 95 a été utilisé par la Maire de Paris durant la COP21, pour transporter des élus du monde entier dans le « bus pour le climat » construit par Scania.

Le carburant ED95 est autorisé à la mise à la consommation depuis l'arrêté du 19/1/2016. Les caractéristiques de l'ED95 ont été précisées dans l'arrêté du 29/3/2016.

Plus d'informations sur : www.bioethanolcarburant.com

CONTACTS PRESSE : CORIOLINK

Lisa OMARA – 06 52 25 07 66 – lisa.omara@coriolink.com